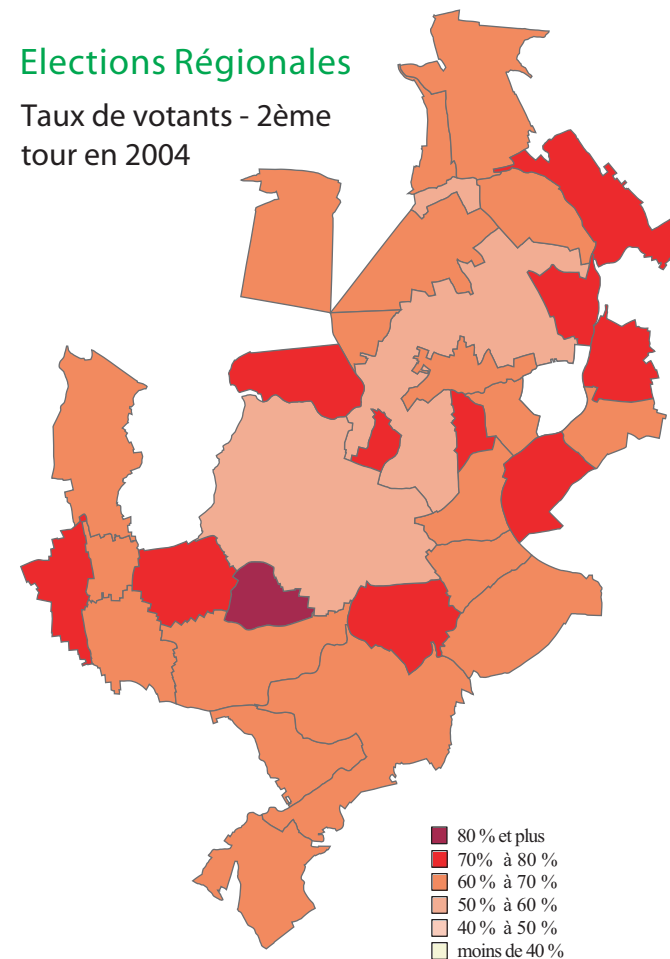


Démocraties représentative & participative

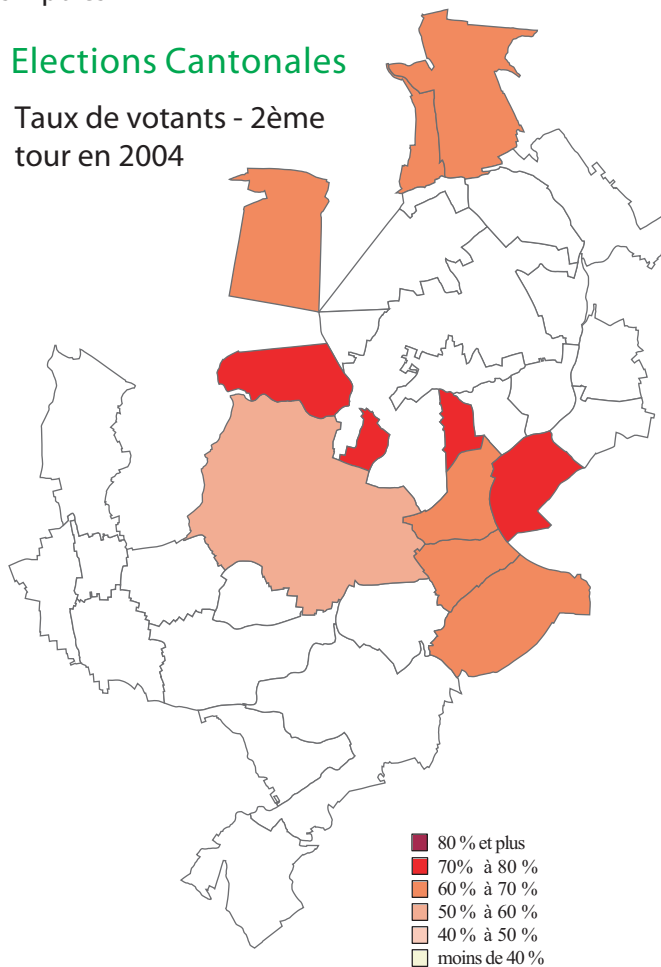
La communauté d'agglomération présente un taux de votants aux différentes élections supérieur à 60% en dehors des 2 pôles urbains que sont Louviers et Val-de-Reuil.



Source : Ministère de l'Intérieur - Cartographie : CASE, 2004

Elections Cantonales

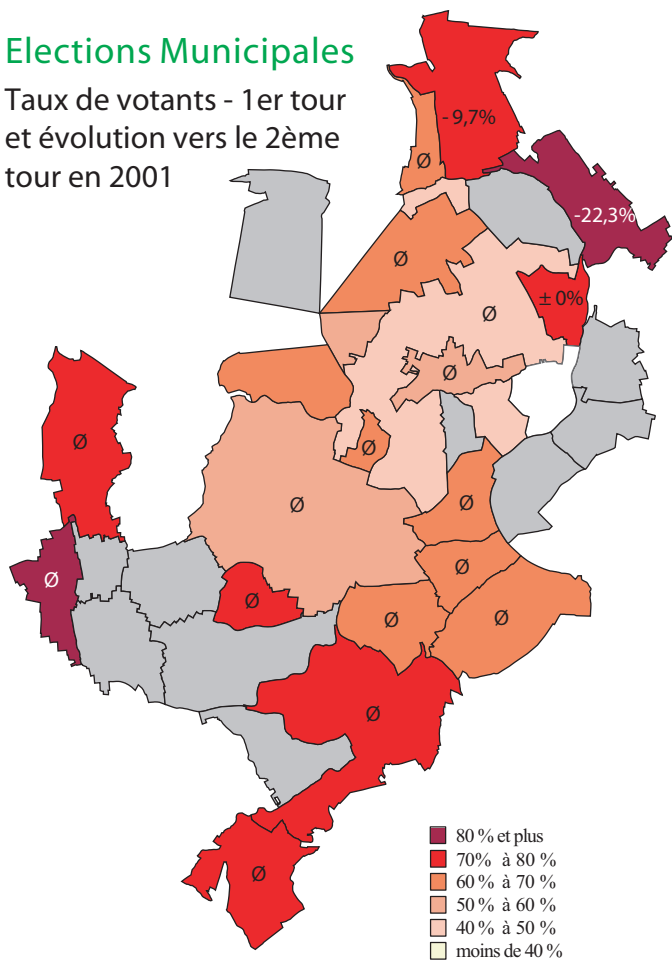
Taux de votants - 2ème tour en 2004



Source : Ministère de l'Intérieur - Cartographie : CASE, 2004

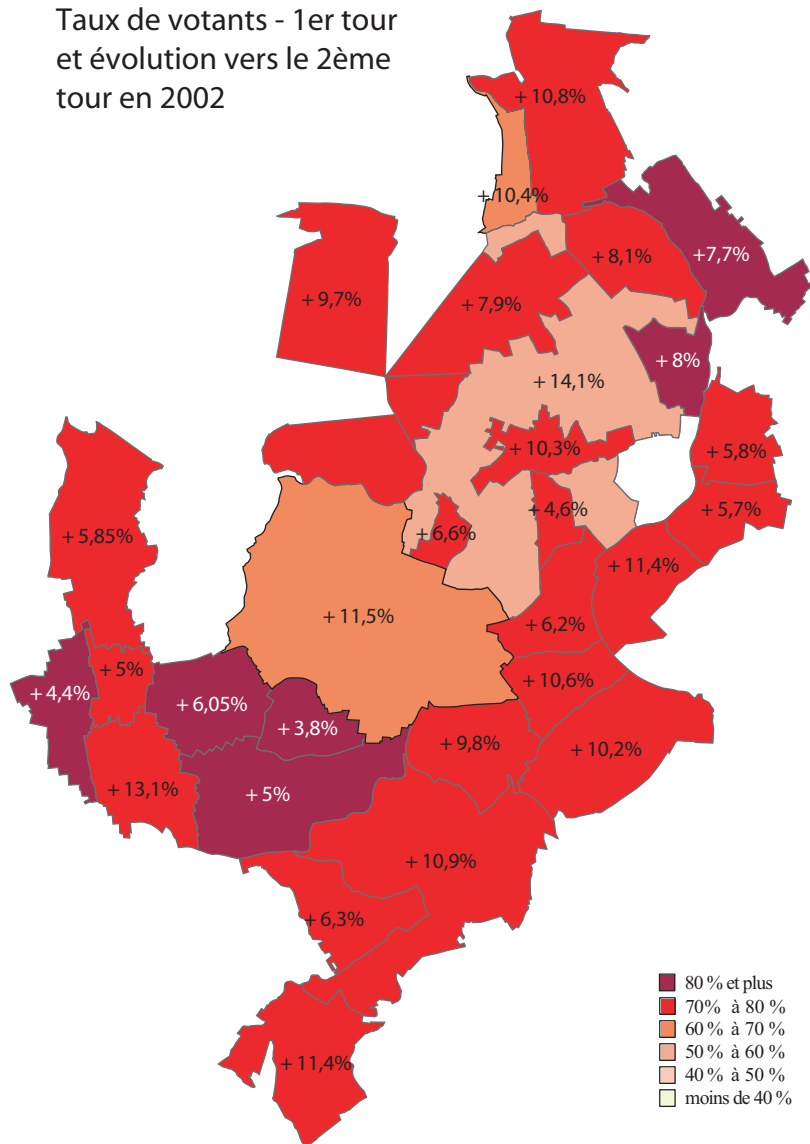
Elections Municipales

Taux de votants - 1er tour et évolution vers le 2ème tour en 2001



Elections Présidentielles

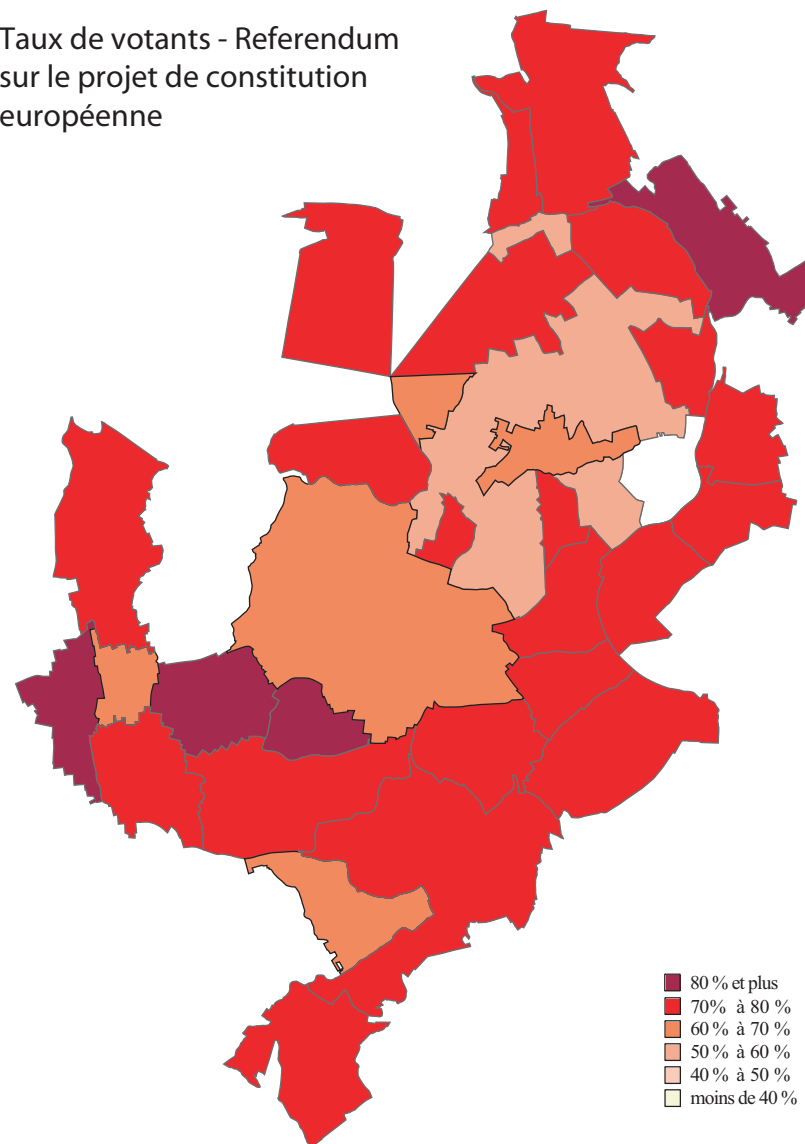
Taux de votants - 1er tour
et évolution vers le 2ème
tour en 2002



Source : Minsitère de l'Intérieur - Cartographie : CASE, 2004

Elections Européennes

Taux de votants - Referendum
sur le projet de constitution
européenne



Source : Minsitère de l'Intérieur - Cartographie : CASE, 2004

Conseil de développement

La communauté d'agglomération, dans le cadre de son contrat d'agglomération, a mis en place un Conseil de Développement qui réunit les différents acteurs locaux (associations et organismes du territoire Seine-Eure).

Ce Conseil tient un rôle de propositions et permet d'informer les acteurs locaux des différentes actions menées par la CASE.

Politique locale

La communauté d'agglomération Seine-Eure fonctionne en concertation avec les acteurs locaux dans la mise en oeuvre de sa politique, elle veut donc pérenniser le Conseil de Développement.